

# Menace sur votre «croissant-crème matinal»

La mise à l'index de certains produits, du moins de leur appellation n'est pas nouvelle.

En octobre 1948 alors que nous traînions sur le front de mer niçois dans l'attente du départ d'un avion à destination d'Alger, ma grand-mère Loëb nous proposa pour notre goûter une station dans une pâtisserie. Il faut préciser que la France commençait à peine à se dégager du carcan des restrictions alimentaires. En la circonstance, quand bien même l'offre était-elle limitée, il me fallait choisir. Du doigt je désignai un curieux feuilleté que « Bonne-Maman » commanda à la vendeuse sous l'appellation de « oreille d'allemand » Offusquée, la pâtissière précisa qu'il s'agissait d'un « palmier » et que la moindre des choses était de ne pas stigmatiser des visiteurs d'Outre Rhin. Déjà !

Une réaction épidermique se manifesta aussitôt chez le patriote en herbe que j'étais alors. Pour moi, je dois l'avouer, afin de qualifier un citoyen d'Outre-Rhin des termes comme « boche », « vert-de-gris » ou « fridolin » me venaient spontanément aux lèvres. Bref, les impératifs du commerce touristique imposaient déjà quelques concessions.

Ma sœur qui avait choisi une meringue au chocolat ne pouvait avoir conscience de la réprobation qu'elle susciterait quelques dizaines d'années plus tard. Il s'agissait d'une « tête de nègre » rebaptisée aujourd'hui « merveilleux », allez donc savoir pourquoi pas « muscadin » ?

Dans cette logique la même prudence ne devrait-elle pas s'appliquer à un autre feuilleté porteur de symboles : le croissant. Avez-vous conscience en le dégustant de croquer l'emblème islamique ? Qu'il soit au beurre ou à margarine, sa courbure savamment réalisée constitue une atteinte à la laïcité de l'Etat

Allons Brun, n'exagérez pas... Vous voyez l'islamisme s'insinuer partout.

-Peut-être mais connaissez-vous l'origine de cette spécialité boulangère ? Non ? Pourquoi entre-t-elle dans la catégorie des viennoiseries ? Parce qu'elle aurait été créée à Vienne, en 1689, à la fin du siège de la ville par les Ottomans. Un boulanger, Adam Spiel l'aurait imaginé ainsi pour symboliser, non sans malice, la victoire de la Croix sur le Croissant. Le curé lambda mordant à pleines dents dans le gras du derviche ! Un double plaisir de gourmet !

La richesse pâtissière française offre un vaste domaine à amender

J'attends impatiemment la dénonciation par Sandrine Rousseau de ce double chou fourré de crème au chocolat ou au café, « la religieuse » ou encore de ce beignet qualifié subrepticement de « pet de nonne ». Y aura-t-il un Louis Boyard pour interdire la vente du « Jésuite » sous peine... d'amande effilée ou en frangipane.

Il se trouvera bien sous la Nupes de ce farceur de Mélanchon l'un de ses fidèles disciples pour dégoupiller une fumigène de la dernière génération et rajouter son nuage à une atmosphère déjà irrespirable.

Pour ma part, compte-tenu des prestations insanes de ses frères prêcheurs, je me garderai d'interdire les cloches pascales en général et plus localement l'andouille de Guéméné lors

d'une prise de parole de Frédéric Mathieu ou des bêtises de Cambrai lors d'un entretien d'Adrien Quatennens » accordé à « la Voix du Nord »

Que de symboles à mastiquer ! J'en salive déjà ;..

Jean-Pierre Brun